

Réunion du 1er juin 2010

L'an deux mil dix, le premier juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JEUDY, Maire

Date de convocation : 25 mai 2010

Présents : Messieurs JEUDY, PERRIER, BARRET, AUGENDRE, LEMMET et LABBE.
Mesdames DESNAUDS, GRANSEIGNE, SOURIOUX, TOURRET, VEDRINE, DUBOIS et MERITET.

Excusée : Madame LAMARTINE

Absent : Monsieur DETOURBET

Monsieur Alain PERRIER a été élu secrétaire de séance

.....

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Maîtrise d'œuvre travaux rue du Faubourg Saint-Pourçain

Monsieur le Maire rappelle que la mairie a lancé la consultation de prestataires en vue de réaliser la maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'aménagement de la rue du faubourg Saint-Pourçain prévus cette année dans le cadre du contrat communal d'aménagement du bourg.

Une publicité a été faite sur le site de l'ATDA et sur le site de la commune. 5 bureaux d'études ont sollicité un dossier de consultation, 3 ont proposés une offre. L'analyse des offres est expliquée en détail au conseil municipal.

Monsieur Barret s'abstient pour le vote de la présente délibération.

Au vu de l'analyse des offres, le conseil municipal retient la proposition du Cabinet BGN qui a obtenu une note de 10 pour chacun des critères retenus dans le règlement de consultation. Le montant de la prestation proposée est de 10 500 € HT.

Monsieur le Maire est chargé d'informer le cabinet BGN de ce choix et d'adresser un courrier aux deux cabinets non retenus.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet BGN.

Eclairage Public

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que sur les conseils du SIEGA, il va prendre un arrêté précisant le réglage de l'éclairage public.

Bâtiments communaux

Le rapport de la Société Bodet qui fait l'entretien annuel des cloches de l'église a constaté que l'invasion des pigeons risque de nuire à l'installation électrique des cloches. La réparation des abats-son est urgente. Monsieur le Maire a adressé un courrier à M. l'architecte des Bâtiments de France afin de trouver une solution pour régler ce problème.

.../...

Une déclaration d'assurance a été faite auprès de STAMM pour la fuite d'eau de la douche du restaurant ; c'est l'assurance du locataire qui prendra en charge ce dégât des eaux.

Questions diverses

De plus en plus de riverains se plaignent de la présence de nombreux chats sur la commune.

Le conseil municipal prend connaissance du bilan d'entretien de la station d'épuration : malgré un entretien satisfaisant, la station d'épuration n'est pas en mesure actuellement de pouvoir satisfaire les normes de rejet auxquelles elle est soumise. Le défaut d'oxygène permanent dans le bassin d'aération est un frein pour maintenir une population de microorganismes épurateurs capables d'éliminer la pollution en azote réduit. Une augmentation du temps de fonctionnement de la turbine est dans un premier temps opéré pour améliorer le traitement. Le traitement incomplet joue aussi sur la qualité des boues produites par la station qui sont plus septiques et donc plus odorantes.

Monsieur Claude Desvaux a adressé un courrier à Monsieur le Maire lui demandant de régler le problème d'érosion de son terrain à la sortie de la station d'épuration. Renseignements vont être pris pour savoir ce que la commune doit faire. Il faudrait probablement empierrer.

Une gerbe sera déposée devant le monument aux morts le 18 juin à 18 h 15 pour la commémoration du 70ème anniversaire de l'appel du Général de Gaulle.

La commune lance un appel à la population pour recevoir à dîner des membres du groupe folklorique du Kazakhstan qui sera accueilli le 15 juillet prochain dans le cadre du festival de Gannat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.